

# Les transferts optionnels afin de rejoindre nos voyages au plus près de votre domicile

## GAMMES DE VOYAGES TERRIEN *Prestige* ET TERRIEN *Sélection*

Nous organisons des transferts à prix préférentiels, effectués principalement en minibus, autocar ou taxi. Toutefois, pour certains départs, ces transferts peuvent être assurés en TGV. Ils peuvent regrouper des voyageurs de localités différentes. Les horaires et lieux précis de rendez-vous, vous seront communiqués 48 heures avant le départ.

**Nous facilitons vos départs :** • Nombreuses villes de prise en charge • Possibilité de prise en charge à domicile (avec supplément) • Vous serez pris en charge gratuitement sur toutes les villes situées sur l'itinéraire de nos voyages autocar (voir page 6).

• Possibilité de prise en charge à domicile pour les gammes de voyages Prestige et Sélection avec un supplément de 50 € par personne par rapport aux tarifs et conditions précisés ci-dessous.

• Tarifs aller / retour par personne au départ de votre région pour les villes mentionnées ci-dessous en noir à partir d'un participant, et avec un supplément de 40 € par personne (avec un minimum de 2 participants) pour les villes indiquées en bleu.

### VILLES DE PRISE EN CHARGE POUR LES GAMMES PRESTIGE ET SELECTION

- |                                                          |                                                                                                                                                 |                                                                         |                                                                                                                                                    |
|----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 14 Caen, Bayeux, <b>Vire, Lisieux, Deauville.</b>        | 41 Blois, <b>Romorantin Lantelay, Salbris, Vendôme.</b>                                                                                         | 51 <b>Epernay, Reims.</b>                                               | 76 <b>Le Havre, Rouen.</b>                                                                                                                         |
| 17 La Rochelle, <b>Rochefort, Royan, Saintes.</b>        | 44 Saint Nazaire, Pornichet, La Baule, Guérande, Pornic, Saint Brévin, Ancenis, Pontchâteau, Savenay, Vallet, <b>Le Croisic, Chateaubriand.</b> | 53 Laval, Mayenne, <b>Château Gontier.</b>                              | 78 <b>Rambouillet, Mantes, Versailles.</b>                                                                                                         |
| 18 <b>Vierzon, Bourges.</b>                              | 49 Angers, Saumur, Cholet, <b>Segré, Doué la Fontaine, Beaupréau, Chemillé.</b>                                                                 | 56 Lorient, Auray, Vannes, Muzillac, La Roche Bernard, <b>Ploermel,</b> | 79 <b>Parthenay, Bressuire, Thouars, Niort, Nueil les Aubiers, Mortagne sur Sèvre.</b>                                                             |
| 22 Dinan, Saint Brieuç, Guingamp, Lamballe.              | 45 Orléans, <b>La Ferté St-Aubin, Montargis, Pithiviers.</b>                                                                                    | 59 <b>Lille.</b>                                                        | 80 <b>Amiens, Péronnes.</b>                                                                                                                        |
| 27 Evreux, Bernay, Louviers, <b>Vernon.</b>              | 61 Alençon, Argentan, Flers.                                                                                                                    | 60 <b>Compiègne, Senlis.</b>                                            | 85 La Roche Sur Yon, Les Sables d'Olonne, <b>Les Herbiers, Fontenay Le Comte, Montaigu, Challans, Luçon, Pouzauges, Saint Gilles Croix de Vie.</b> |
| 28 Chartres, Dreux, Nogent Le Rotrou, <b>Chateaudun.</b> | 62 <b>Arras, Lens.</b>                                                                                                                          | 72 Le Mans, <b>Sillé Le Guillaume, La Flèche, La Ferté Bernard.</b>     | 86 <b>Poitiers, Châtellerault, Loudun.</b>                                                                                                         |
| 29 Quimper, Quimperlé.                                   | 50 Avranche, Saint Lô, <b>Granville.</b>                                                                                                        | 75 Paris.                                                               | 91 <b>Etampes.</b>                                                                                                                                 |
| 35 Rennes, Saint Malo, Fougères, <b>Redon.</b>           |                                                                                                                                                 |                                                                         |                                                                                                                                                    |
| 36 <b>Chateauroux, Issoudun.</b>                         |                                                                                                                                                 |                                                                         |                                                                                                                                                    |
| 37 Tours, <b>Amboise, Chinon, Loches.</b>                |                                                                                                                                                 |                                                                         |                                                                                                                                                    |

Le tableau ci-dessous précise les prix des transferts à ajouter au prix du voyage indiqué dans le catalogue au départ de Paris ou au départ de Nantes, pour les départements cités.

#### VOYAGES AUTOCAR

Département	14	17*	18	22*	27	28	29*	35*	36	37	41	44*	45	49*	50	51	53	56*	59	60	61	62	72	75	76	78	79	80	85*	86	91
Paris, Reims, Roye	130	140	150	150	100	100	150	120	150	110	110	100	100	80	150	110	100	130	160	110	130	160	80		100	90	90	100	130	110	90
Orléans, Auxerre	130	140	80	140	100	100	150	130	80	80	80	100	80	80	150	110	120	130	160	110	130	160	110		100	90	90	100	130	100	90
Vierzon, Bourges, St Amand Montront	140	140		140	100	100	150	130	80	80	80	100	80	80	140	110	120	130	160	110	130	160	110		100	90	90	100	130	100	90
La Rochelle, Niort, Bordeaux	140	80	180	140	100	100	150	130	160	100	120	100	130	100	140	110	120	130	160	110	130	160	120		100	90	80	100	80	110	90
Rennes, Caen	100	140	180	110	100	100	130	80	180	120	130	100	120	100	100	110	100	120	160	110	100	160	110		100	90	100	100	130	140	90

#### VOYAGES AVION

Paris aéroport	150	/	160	180	110	110	/	/	160	150	140	/	130	/	170	120	150	/	160	110	150	160	140	100	130	100	/	110	/	170	110	
Nantes aéroport	/	140	/	150	/	/	150	130	/	/	/	100	/	110	/	/	140	130	/	/	/	/	/	/	/	/	/	130	/	130	/	/

\* Nota : Pour les départements 17, 22, 29, 35, 44, 49, 56, 85, il faut prendre en référence le prix précisé dans chaque programme "départ de Nantes" auquel vous rajoutez le prix du transfert aller et retour indiqué dans la grille ci-dessus, sans oublier les éventuels autres suppléments ("Villes en bleu" et "prise en charge à domicile").

### PRÉACHEMINEMENTS

#### Pré-post acheminement aérien vers Paris au départ des aéroports de province :

- Si le voyage s'effectue avec la compagnie Air France, supplément de 50 € (sous réserve de confirmation à la réservation)
- Si le transport aérien s'effectue avec d'autres compagnies, nous consulter pour organiser votre départ de province.

#### Pré-post acheminement TGV vers Paris gares et aéroports

Renseignements auprès de votre agence de voyages.

### FACILITÉS D'HÉBERGEMENTS

Nous sommes à votre disposition pour réserver votre chambre d'hôtel la veille de votre voyage et/ou au retour. Nous vous proposons des tarifs préférentiels. Les prix sont susceptibles de modification en période de congrès ou salon.

#### Nantes

**Hôtel Kyriad \*\*\*** situé près de la gare.  
Chambre double ou twin : 88 €  
Chambre individuelle 77 €  
(petit déjeuner compris).

#### Flers

**Hôtel \*\*\*** situé près de la gare.  
Chambre double ou twin : 72 €  
Chambre individuelle : 60 €  
(petit déjeuner et dîner en supplément).

#### Paris

**Hôtel Mercure \*\*\*** à Orly ou **Hôtel Novotel Convention et Wellness \*\*\*\*** à Roissy avec des navettes gratuites pour se rendre à l'aéroport.  
• 105 € par personne en chambre double ou twin, petit déjeuner compris.  
• Supplément chambre individuelle : 95 €  
• Dîner en supplément (tarifs hors haute saison et salons)

#### Hôtel Ibis \*\*

à Orly ou Roissy avec des navettes gratuites pour se rendre à l'aéroport.  
• En semaine : 110 € la chambre double, twin ou individuelle  
• Vendredi, samedi et dimanche : 85 € la chambre double, twin ou individuelle.  
• Petit déjeuner et dîner en supplément.

#### Paris aéroports

Pour rejoindre votre voyage aux aéroports d'Orly ou de Roissy :  
**La veille du départ :** rendez-vous à l'hôtel près de l'aéroport, dîner en compagnie des autres voyageurs Terrien (s'il y a lieu) et nuit à l'hôtel.  
**Le jour du départ :** petit déjeuner à l'hôtel, transfert à l'aéroport, embarquement.  
• 120 € par personne, prix forfaitaire.  
• Supplément chambre individuelle : 80 €.

### INFORMATION VÉRITÉ SUR LES TRANSFERTS

Pour l'organisation des circuits de pré-acheminement (en minibus, autocar, taxi, ou train) au départ de votre ville ou jusqu'au point de rencontre avec l'autocar principal (pour les voyages autocar) assurant le voyage, ou jusqu'à l'aéroport de départ (pour les voyages avion) et identiquement pour le retour du voyage ; des minicars, minibus, taxi, voiture, peuvent être mis en place à l'occasion de ces transferts aller et / ou retour. L'étendue et la multiplicité de nos points de prise en charge peuvent entraîner quelques désagrèments pour les voyageurs les plus

excentrés de l'axe du voyage et de sa destination par rapport au domicile des clients. Aussi, suivant la situation géographique de chacun, vous prendre près de votre domicile ou à domicile (pour la gamme Prestige et Sélection) peut entraîner des départs matinaux et, le cas échéant, des changements de véhicules. Nous attirons l'attention des voyageurs sur le fait que la prise en charge des clients ne s'effectue pas systématiquement à partir de la ville de départ choisie, par le car de grand tourisme assurant le voyage. La durée des transferts est donc obligatoirement liée à la dispersion

géographique de la clientèle s'inscrivant pour une même destination à une date donnée. Ces informations précises et nécessaires à la mise en place du plan logistique de ramassage ne pouvant bien évidemment pas être connues avant la date du départ. Certains voyageurs de localités différentes peuvent bien évidemment être regroupés dans un même véhicule de transferts. Bien entendu, en cas de forte dispersion géographique ne permettant pas de regrouper des clients dans un même véhicule de transferts, des moyens complémentaires sont alors mis en place.

### Pour la gamme de voyages TERRIEN *Diffusion*

Pour la gamme de voyages Terrien Diffusion, les transferts villes de départ-aéroport de départ ne sont assurés qu'à partir des villes des départements suivants :

14-22-27-28-29-35-44-53-56-61-72-75. Les prix de ces transferts sont précisés sur chaque page produit Diffusion.

Consultez les tarifs aller / retour par personne au départ de votre région pour les villes de prise en charge des départements précités, dans le catalogue Salain Holidays pages 333 à 336.